



Parc national
de la **Guadeloupe**

AVIS DE MARCHÉ

2025_001 - Réhabilitation du Bâtiment Soufrière - (6 lots)

Date limite de remise des offres :

Le jeudi 06 mars 2025 à 12h00 (heure de Guadeloupe)

Visite du site (obligatoire pour 1 lot) :

le jeudi 13 février 2025 à 14h00

Identification de l'acheteur

Parc national de la Guadeloupe
Montéran 97120 SAINT-CLAUDE
Tel :0590 41 55 55/fax :0590 41 55 56

Personne responsable du marché

Les prestations sont réalisées pour l'acheteur Parc National de la Guadeloupe, représenté par Mme Leslie VÉRÉPLA Directrice Adjointe, qui assure la maîtrise d'ouvrage.

Type de procédure – Forme du marché

Il s'agit d'un marché de travaux, passé en procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

Les prestations sont décomposées comme en 6 lots, par nature de travaux :

- Lot n°1 - Étanchéité des toitures végétalisées
- Lot n°2 - Menuiserie bois – Bardage Périphérique
- Lot n°3 - Cloison – Faux Plafonds – Sol souple
- Lot n°4 - Peinture
- Lot n°5 - Plomberie
- Lot n°6 - Électricité

Sauf dérogations spécifiées dans les pièces du marché, les spécifications du CCAG Travaux en vigueur s'appliquent (arrêté du 30 mars 2021).

Objet du marché - Lieu d'exécution

Le présent avis concerne les travaux de réhabilitation du bâtiment Soufrière situé sur le site du siège du Parc National de la Guadeloupe sur la commune de Saint-Claude.

Ce bâtiment a été réalisé et réceptionné en 2012 cela fait maintenant 12 ans. Le Parc National de la Guadeloupe souhaite rénover et réparer les divers désordres ou usures apparus.

Malgré un entretien régulier le bâtiment souffre de divers désordres, en particulier de problèmes d'étanchéité, de fuites qui ont créées des désordres sur les faux-plafonds, défaut du circuit de VMC, sol souple très abîmé, ainsi que de la détérioration normale des façades.

Lieux d'exécution principal : Siège du Parc national de la Guadeloupe à Saint-Claude.

Décomposition en lots

Le marché se décompose en lots techniques :

- Lot N°1 : Etanchéité des toitures végétalisées
- Lot N°2 : Menuiserie bois – Bardage Péripherique
- Lot N°3 : Cloison – Faux Plafonds – Sol souple
- Lot N°4 : Peinture
- Lot N°5 : Plomberie
- Lot N°6 : Electricité

Nomenclature CPV

Classification principale, conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) :

Descripteurs principal lots 1 à 6 :

- 45210000-2 Travaux de construction de bâtiments
- [45262690-4 Remise en état de bâtiments dégradés](#)

Descripteurs complémentaires :

- Lot n°1 - Étanchéité des toitures végétalisées :
 - 45261420-4 Travaux d'étanchéification
 - 45261910-6 Réparation de toiture
- Lot n°2 - Menuiserie bois – Bardage Péripherique :
 - 45421000-4 Travaux de menuiserie
 - 45421150-0 Travaux d'installation de menuiseries non métalliques
- Lot n°3 - Cloison – Faux Plafonds – Sol souple :
 - 45430000-0 Revêtement de sols et de murs
- Lot n°4 - Peinture :
 - 45442100-8 Travaux de peinture
- Lot n°5 - Plomberie :
 - 45330000-9 Travaux de plomberie
- Lot n°6 - Électricité :
 - 45311200-2 Travaux d'installations électriques

Prestations en option

Pas d'option.

Variantes

Chaque soumissionnaire devra remettre une offre de base entièrement conforme au cahier des charges.

Une variante pourra être proposée dans le respects des spécifications du CCTP pour le lot 1 uniquement. Cette variante technique portera sur le complexe d'étanchéité, ou sur le complexe végétalisé. Pour les autres lots, les variantes ne seront pas admises.

Dans le cas où une variante est proposée pour le lot 1, l'offre technique de la proposition variante, devra faire l'objet d'un dossier complet comportant un Acte d'Engagement avec DPGF, et un mémoire technique spécifiques à l'offre variante.

Durée d'exécution du marché

Les délais d'exécution sont ceux spécifiés dans l'Acte d'Engagement de chaque lot.

Le délai global prévisionnel de 6 mois est décomposé comme suit :

- Une période de préparation et d'approvisionnement de 1 mois
- Une période d'exécution des travaux de 5 mois

Les délais de chaque période démarrent à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage émis par la Maîtrise d'Ouvrage et/ou la Maîtrise d'œuvre.

Modalité de paiement et de financement

Paiement par mandat administratif de 30 jours.

Retrait des dossiers de consultation (DCE)

Sur la plate forme « PLACE » <https://marches-publics.gouv.fr>

Référence du marché : 2025_001

Critères d'attribution du marché

Cf. Règlement de la Consultation

Visite du site OBLIGATOIRE

Les soumissionnaires pour le **Lot 1 – Étanchéité des toitures végétalisées** sont conviés à une **visite de site (obligatoire)**, une attestation de visite sera remise à l'issue, et devra impérativement être jointe au dossier de candidature Lot 1).

Pour les autres lots (2 à 6), la visite n'est pas obligatoire, néanmoins, les soumissionnaires qui le souhaitent peuvent se présenter à la date indiquée ci-après pour effectuer une visite du site.

La date de la visite est fixée au **jeudi 13 février 2025 à 14h**. Le lieu de RdV est : accueil du siège du Parc National de la Guadeloupe Montéran 971 20 Saint Claude.

Durée de validité de l'offre : 90 jours

Renseignements :

Pour toute demande d'informations d'ordre technique ou administratif, les candidats doivent obligatoirement adresser par écrit la demande via la plateforme PLACE <https://marches-publics.gouv.fr>, la réponse se fera par envoi automatique d'un courriel à l'attention de tous les candidats qui se seront identifiés.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

04 FEV. 2025

La Directrice Adjointe



Leslie VÉRÉPLA



